



Délibération n° 2025-101 Budget initial 2026

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 3 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote qui porte sur les emplois (1), les autorisations budgétaires (2), l'équilibre financier (4), la situation patrimoniale (6), les dépenses et recettes pluriannuels (9) et les aides sociales directes.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 24
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 1

Le budget initial pour l'année 2026 est adopté, conformément aux tableaux 1, 2, 4, 6, 9 et des aides sociales directes, à la majorité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 3 décembre 2025

Le Président de l'université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Université des Antilles

Siège - Administration générale

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr

Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat *	(B) Emplois financés hors SCSP En ETP	(C) = (A) + (B)
	Permanents	Titulaires CDI			
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs			405		405
			3		3
	Non permanents	CDD	110	45	155
	S/total EC		518	45	563
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires CDI	355		355
			6		6
	Non permanents	CDD	69	15	84
	S/total BIATSS		430	15	445
	Totaux		948 (1)	60	1 008
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			983 (3)		1 008 (2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel. Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3).

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"
** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

AUTORISATIONS BUDGETAIRES

Date : 18-11-2025

Etablissement

Taux

Nature

UA
1

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses				Recettes			
	AE			Recettes			
	BI - 0	BR - 1	CP	BI - 0	BR - 1		
Personnel	95 482 704,29			121 005 082,70		Recettes globalisées	
dont contributions employeur au CAS Pension	23 511 757,00			100 482 612,00		Subvention pour charges de service public	
				-		Subvention pour charges d'investissement	
Fonctionnement	21 351 963,52			3 597 096,00		Autres financements de l'Etat	
Dont AE = CP	14 614 693,86			-		Fiscalité affectée	
Dont AE <= CP	6 737 269,66			5 729 682,14		Autres financements publics	
				11 195 692,56		Recettes propres	
Intervention				1 366 757,94		Recettes fléchées **	
Dont AE = CP	-			281 714,00		Financements de l'Etat fléchés	
Dont AE <= CP	-			-		Subvention pour charges d'investissement fléchée	
				792 421,94		Autres financements publics fléchés	
Investissement	16 398 636,93			292 622,00		Recettes propres fléchées	
Dont AE = CP	5 189 040,25						
Dont AE <= CP	11 209 596,68						
TOTAL DES DÉPENSES	133 233 304,74		135 051 039,64	122 371 840,64		TOTAL DES RECETTES	

Solde budgétaire - Excédent		Déficit - Solde budgétaire
	12 679 199,00	

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.
** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

EQUILIBRE FINANCIER

Date : 18-11-2025
Etablissement
Taux
Nature

UA
1

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT					
Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
Besoins (utilisation des financements)	BI - 0	BR - 1	BI - 0	BR - 1	Financements (couverture des besoins)
Solde budgétaire (déficit) *	12 679 199,00		-		Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal					dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC					dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire FU					dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire BAI					dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE					dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital) :	-		-		Nouveaux emprunts (capital)
Nouveaux prêts (capital) :	-		-		Remboursements de prêts (capital)
Dépôts et cautionnements	-		-		Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers **	126 000,00		55 600,00		Opérations au nom et pour le compte de tiers **
(décaissements de l'exercice)					(encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	-		-		Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2-b1+c1+c1)	12 805 199,00		55 600,00		Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+c2)
Variation de trésorerie	-		12 749 599,00		Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	1 366 754,94		2 604 818,75		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	-		-		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	12 805 199,00		12 805 199,00		TOTAL DES FINANCEMENTS

* Solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement
Montants issus du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montants issus du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SITUATION PATRIMONIALE

Date : 18-11-2025

Etablissement

Taux

Nature

UA

1

*

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI - 0	BR - 1	PRODUITS	BI - 0	BR - 1
Personnel	95 538 619,65		Subventions de l'Etat	102 146 073,00	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 511 757,00		Fiscalité affectée	-	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	23 541 127,33		Autres subventions	5 580 390,46	
			Autres produits	11 624 342,81	
TOTAL DES CHARGES (1)	119 079 746,98		TOTAL DES PRODUITS (2)	119 350 806,27	
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	271 059,29		Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	119 350 806,27		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	119 350 806,27	

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI - 0	BR - 1
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	271 059,29	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 300 000,00	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 000 000,00	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	
- quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice	2 500 000,00	
= CAF ou IAF*	4 071 059,29	

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI - 0	BR - 1	RESSOURCES	BI - 0	BR - 1
Insuffisance d'autofinancement*		-	Capacité d'autofinancement*	4 071 059,29	
Investissements	18 481 788,05		Financement de l'actif par l'Etat	1 925 786,00	
Remboursement des dettes financières			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	405 000,00	
			Autres ressources	-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	18 481 788,05		Augmentation des dettes financières	-	
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (5)-(6)			TOTAL DES RESSOURCES (6)	6 401 845,29	
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	12 079 943	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BI - 0	BR - 1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 12 079 942,76	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	669 656,24	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (1)	- 12 749 599,00	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	25 499 592,20	
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 1 515 257,39	
Niveau de la TRESORERIE	27 014 849,67	

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

TABLEAU des Aides Sociales Directes Budget Initial 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Intitulé	Pôle	Crédits proposés	Montant Total
FSDIE (Origine: CVEC) étudiants	Guadeloupe	41 760,00	72 000,00
CASE (Origine: CVEC) étudiants	Martinique	30 240,00	
	Central	25 000,00	25 000,00
CAS (Origine: autres) Personnels	Central	20 000,00	20 000,00
TOTAL			117 000,00